Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 1

Artikel: Les patois jurassiens
Autor: Surdez, Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227610

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page du Jura

Les patois jurassiens

Le patois s'est depuis longtemps éteint dans la partie protestante du Jura bernois, mais il a survécu, ici et là, dans les districts de Delémont, de Porrentruy, des Franches-Montagnes, et dans les communes catholiques de celui de Moutier. Les principaux patois qu'on y parle sont le « taignon », l'« ajoulot », le « vâdais » et le parler des Clos-du-Doubs. Ce sont là les grandes divisions, mais le dialecte d'une région n'est pas le même partout. C'est ainsi que les patois de la Baroche, de la Haute et de la Basse-Ajoie, présentent de sensibles différences. Il en est de même dans la vallée de Delémont, le Val Terbi, la Courtine de Bellelay et l'Ancienne Montagne des Bois.

Dans la Baroche et sur les rives de la Vendline, l'article le *se traduit par* lo, *ailleurs par* eul *ou* le. *La voyelle nasale* ïn *est rendue partout comme dans le mot allemand* Wind. *Deux patois ont le* c *adouci et mouillé. Dans* châchê, *défaillir, les deux* ch *se prononceront, à Bonfol par exemple, comme le* ch *doux allemand de* ich. *Suivant les lieux, on dira :* vie, vée, viê, *pour* ver ; foué, fo, *pour* four ; soue, soë, *pour* soie ; touedje, aidé, *pour* toujours ; vouetche, âtye, *pour* quelque chose ; ouejé, ôjé, ôsé, *pour* oiseau ; pon, pe, pé, *pour la négation* pas *ou* point... *On pourra mieux se rendre compte de ce qui différencie nos patois jurassiens par les textes que le* Conteur romand *publiera dans la suite.*

Jules Surdez.

Lo premie l'hanne

(Parler ajoulot de Bonfol)

Tiaind [1] que lo Yâde di Moeulïn voeulét [2] mairiè lai Génie di Baittou qu'était vave dâs ïn an, çoli ne conveniét pe trop an son pére, lo Petét Monnie, que yi diét tot de meînme :

— Prends-lai pie, aiprés tot ce n'ât pe moi qu'i l'ai mairie.

(E fât bïn, non pétes [3], que les djuenes feseuchïnt an yôte téte, cman les véyes [4], poidé, aint âchi faît.)

Lo soi des naces, ai pouenne â yét, lo Yâde diét an lai Génie :

— Se ton premie l'hanne (Due aiye son âme !) nôs voiyaît ci, les doux, qué peut tchoueré è ferait !

Voili que lai laimpatte ai hoile se rempreniét [5] et que lo Yâde réssâté : lo premie l'hanne de lai Génie était sietè an lai tâle, devaint lo varre que lo segond veniaît de vudie enne boussée devaint.

— Génie, qu'è mairmeûjé an sai fanne, te lo reconniâs, cetu qu'ât aittâlè ?

(Traduction)

Lorsque le Claude du Moulin voulut épouser l'Eugénie du Battoir, veuve depuis une année, cela ne plut pas beaucoup à son père, le Petit Meunier, qui lui dit néanmoins :

— Prends-la seulement, ce n'est pas moi, à vrai dire, qui l'épouse.

(Il faut bien, n'est-ce pas [1], que les fils agissent à leur guise, comme l'ont aussi fait, pardieu [2], les pères.)

A peine au lit, le soir des noces, le Claude dit à l'Eugénie :

— Si ton premier mari (Dieu ait son âme !) nous voyait ici, tous deux, quelle vilaine grimace il ferait !

Voilà que la petite lampe à huile se ralluma et que le Claude sursauta : le premier mari à l'Eugénie était assis à la table, devant le verre que le second venait de vider un moment auparavant.

— Eugénie, murmura-t-il à sa femme, reconnais-tu celui qui est attablé ?

— Dors seulement, fou, lui répondit-elle, en se tournant contre la cloison en bois.